



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DE LA FONDATION ŒCUMÉNIQUE "PRO ORIENTE"**

*29 mars 1979*

*Eminence, Excellence,  
Mesdames et Messieurs,*

Par un insondable dessein de la Providence divine, la visite qu'en tant que délégation du Conseil d'Administration de la Fondation œcuménique "Pro Oriente" vous aviez déjà désiré, rendre l'an dernier au Pape Jean-Paul Ier, en compagnie de votre fondateur et des présidents, c'est aujourd'hui seulement que vous pouvez la faire à son successeur. Je vous accueille donc personnellement — et en même temps à la place de mon inoubliable prédécesseur — avec la plus grande joie et vous souhaite très cordialement la bienvenue.

Satisfaisant à son nom, "Pro Oriente" s'est, depuis 15 ans, engagé dans un dialogue avec les Eglises orthodoxes, et, ces dernières années, plus spécialement dans un dialogue avec les Eglises orientales primitives. Comme je l'ai brièvement souligné dans ma première Encyclique, "la véritable activité œcuménique signifie ouverture, rapprochement, disponibilité au dialogue, recherche commune de la vérité au sens pleinement évangélique et chrétien" (Encyclique *Redemptor hominis*, n. 6). A ce but ont concouru de manière fructueuse les nombreuses rencontres, les colloques, les sessions d'étude et les publications grâce auxquels vous avez, au niveau des contacts personnels et des recherches méthodiques qualifiées, contribué à une meilleure connaissance réciproque, à une plus profonde intelligence des développements et traditions historiques des Eglises particulières d'Occident et d'Orient, et à la reconnaissance plus consciente de leur déjà très riche héritage commun. Vous pouvez dès maintenant considérer rétrospectivement, avec joie et satisfaction, les précieux résultats concrets déjà obtenus.

L'institution de la Fondation œcuménique "Pro Oriente" fut également, à l'époque, une généreuse et en même temps pertinente réponse de l'Eglise locale de Vienne aux directives œcuméniques particulières du Concile Vatican II. En effet, dans son Décret sur l'œcuménisme, le Concile exhorte tout le monde, surtout ceux qui se proposent de travailler à l'établissement de la pleine

communion souhaitée entre les Eglises orientales et l'Eglise catholique "à bien considérer la condition particulière des Eglises d'Orient, à l'époque de leur naissance et de leur croissance, et la nature des relations qui étaient en vigueur entre elles et le Siège romain avant la scission, et à se former sur tous ces points un jugement équitable. Cette règle bien observée sera extrêmement profitable pour le dialogue que l'on recherche" ([Décret sur l'œcuménisme \*Unitatis redintegratio\*, n. 14](#)).

Tout en vous remerciant, au nom de Notre Seigneur et de l'Eglise, pour le fécond travail œcuménique réalisé jusqu'à présent par votre Fondation "Pro Oriente", je vous exhorte à poursuivre avec non moins de ferveur vos futurs efforts. Puissiez-vous également retirer du voyage d'étude à Rome et à Istanbul que vous accomplissez maintenant, des forces nouvelles et un courage renouvelé.

J'aimerais, par votre intermédiaire, très vénéré Monsieur le Cardinal, transmettre l'assurance de mes sentiments respectueux et mes fraternelles salutations en le Seigneur, à Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Demetrius I que vous allez rencontrer très prochainement.

En vous adressant mes meilleurs vœux pour un fructueux séjour, puis pour un heureux voyage, je vous donne à tous, très cordialement, ma bénédiction apostolique.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

---

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana